



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 9 AVRIL 2024

Le neuf avril deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BURAVAND Jean-Paul (pouvoir donné à AMY Renée), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à FROISSART Jany), BURAVAND Julien (pouvoir donné à MAFFEI Pascal).

Absents : FABRE Patrice, BRISENO Laetitia.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire expose qu'en complément des dispositions décrites dans la demande d'autorisation de manifestation et spectacle en plein air de la carrière des Bruns – déposée par le Festival d'Avignon, il serait souhaitable d'acquérir et d'installer une citerne 60.000 litres destinée au stockage d'une réserve d'eau pour le remplissage des camions de pompiers en cas d'incendie.

Cette citerne métallique de récupération d'eau de serait positionnée hors sol et installée de manière permanente dans la carrière dite carrière secondaire.

Un espace serait réservé autour de cette citerne afin de permettre une libre circulation des camions de pompiers venus recharger, espace qui serait défini et approuvé par le SDIS, lequel est très favorable à l'installation d'une telle citerne, permettant en outre de compléter la protection contre l'incendie des villas d'habitation situées le long du chemin dit des Cantarelles et plus largement de la zone dite du Mas du Grès.

Le montant estimatif de cette acquisition s'élève à la somme de 18 864 € HT,

M. le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies et de l'Etat au titre du Fonds Vert volet prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation.

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 19 | 19 | 17 |

Objet de la délibération :
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (Aide à la défense contre l'incendie) et à l'Etat (Fonds Vert) pour l'acquisition et la pose d'une citerne de 60m3 à la Carrière des Bruns.

N°58/2024

Délibération du Conseil Municipal N°58.2024 du 09 avril 2024 (suite)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

OUI l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

CONSIDERANT la nécessité d'acquérir une citerne de 60 m3 pour la Carrière des bruns, destinée à la récupération et au stockage d'eau pour le remplissage des camions de pompiers en cas d'incendie,

DECIDE d'acquérir cette citerne,

SOUHAITE faire cette acquisition durant le 2^{ème} trimestre 2024,

SOLLICITE du Département des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 60% au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies,

SOLLICITE de l'Etat l'octroi d'une subvention de 20% au titre du Fonds Vert,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant de l'acquisition et de la pose : 18 864 € HT
- Subvention du Conseil Dep. des BdR
(60 % Aide à l'amélioration des forêts comm.
et défense c/ les incendies) : 11 318 € HT
- Subvention de l'Etat (20 % - Fonds Vert) : 3 773 € HT
- Autofinancement communal, le reste, soit 20 % : 3 773 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à faire signer toutes les pièces utiles à la concrétisation de cette acquisition et de cette aide.

**Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :

